



## Communiqué de presse Paris, le 29 février 2024

Rendez-vous de la retraite | du 23 au 29 mars 2024

### 50 000 nouveaux entretiens proposés pour s'informer sur sa retraite

L'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco organisent une nouvelle semaine des Rendez-vous de la retraite du 23 au 29 mars 2024. Cette année, pour la première fois, la MSA se joint à l'événement pour offrir des rendez-vous à ses adhérents. Plus d'un millier de conseillers retraite se mobilisent tout au long de la semaine pour proposer 50 000 entretiens en France métropolitaine et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, et La Réunion). En complément, des événements en ligne auront lieu toute la semaine.

>> Inscriptions à partir du 29 février depuis le site [rdv-retraite.fr](https://rdv-retraite.fr).

#### Des conseillers mobilisés pour apporter des réponses personnalisées aux actifs

Les Rendez-vous de la retraite constituent une occasion privilégiée de trouver de l'information inter-régimes pour les actifs. Le site [rdv-retraite.fr](https://rdv-retraite.fr), fruit d'une collaboration entre l'Agirc-Arrco, l'Assurance retraite et, cette année, la MSA, regorge d'informations et de conseils pour appréhender les différentes étapes de préparation à la retraite, adopter de bonnes pratiques tout au long de sa carrière, et se familiariser avec les outils d'aide à la décision fournis gratuitement par les régimes de retraite.

Les interrogations des actifs sont nombreuses et propres à chacun. Quelle que soit sa situation, les Rendez-vous de la retraite sont l'occasion d'échanger facilement et gratuitement avec un conseiller retraite pour obtenir des conseils personnalisés en fonction de son parcours professionnel et personnel, ajuster ses choix de carrière et préparer son départ.

#### À distance ou en agence, des entretiens individuels pour anticiper sa retraite

Du samedi 23 au vendredi 29 mars, 50 000 entretiens seront proposés. Deux formats de rendez-vous sont disponibles : par téléphone ou dans l'un des 680 points d'information retraite répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion). Les assurés seront accueillis le samedi de 9h à 18h et du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. La MSA propose également à ses adhérents 5 000 rendez-vous ; ces entretiens à destination des exploitants et des salariés agricoles pourront également se faire à distance ou dans l'un des points d'accueil de la MSA, du lundi 25 au vendredi 29 mars.

L'événement se déroulera aussi en ligne sur le site [rdv-retraite.fr](https://rdv-retraite.fr). Au programme tout au long de la semaine : des tchats, des webinaires et de l'information pratique pour préparer sa future retraite.



**Pour Renaud Villard, Directeur général de l'Assurance retraite :**

*« La semaine des Rendez-vous de la retraite est un temps fort, plébiscité par nos concitoyens, qui réenchante les services de proximité. Accueillir, conseiller, renseigner, rassurer : c'est le cœur de métier des équipes de l'Assurance retraite. Nous sommes très heureux de nous associer une nouvelle fois à celles de l'Agirc-Arrco, et cette année de la MSA, pour offrir le meilleur accompagnement aux assurés. »*



**Pour François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco :**

*« Si les portes de notre réseau conseil retraite Agirc-Arrco sont ouvertes toute l'année, cette semaine des Rendez-vous de la retraite est un coup de projecteur sur l'accompagnement proposé aux assurés en matière de préparation à la retraite. Nous sommes heureux de mener cette 12<sup>e</sup> campagne nationale d'information et de sensibilisation à la préparation à la retraite avec nos collègues de l'Assurance retraite et d'accueillir pour la première fois nos collègues de la MSA. »*



**Pour François-Emmanuel Blanc, Directeur général de la MSA :**

*« Au travers de la semaine des Rendez-vous de la retraite, la MSA démontre son savoir-faire en matière d'accompagnement de ses futurs retraités exploitants et salariés agricoles. Nous sommes convaincus de l'importance d'unir nos forces au sein de l'inter-régimes aux côtés de l'Assurance retraite et de l'Agirc-Arrco pour le bénéfice de nos assurés. »*

**À propos de l'Assurance retraite**

L'Assurance retraite, premier organisme français de retraite, gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Chaque année, elle verse près de 140 milliards de prestations à plus de 15 millions de retraités, et gère la carrière de 21 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 17 millions d'espaces personnels créés.

Pour plus d'informations : [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

**À propos de l'Agirc-Arrco**

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève aujourd'hui à près de 90 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Pour plus d'informations : [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)

**À propos de la MSA**

Avec 28,1 milliards de prestations versées à 5,2 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

Pour plus d'informations : [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

**Contacts presse**

**Agence CorioLink**

Léa Broussard

07 60 42 57 54

[lea.broussard@coriolink.com](mailto:lea.broussard@coriolink.com)

Léa Cauchi

06 24 96 84 31

[lea.cauchi@coriolink.com](mailto:lea.cauchi@coriolink.com)

**Assurance retraite**

**Agirc-Arrco**

**MSA**

[presse@cnav.fr](mailto:presse@cnav.fr)  
@L\_ARetraite

[dc.presse@agirc-arrco.fr](mailto:dc.presse@agirc-arrco.fr)  
@AgircArrco

[presse@cmsa.msa.fr](mailto:presse@cmsa.msa.fr)  
@msa\_actu